

Dossiers



Le cycle de l'emploi

Les petites entreprises ont été les premières à baisser leurs effectifs pendant la crise

Julie Argouarc'h
Étienne Debauche

**Cellule synthèse et
conjoncture de l'emploi**

Vincent Cottet

**Division marchés et
stratégies d'entreprises**

Anna Smyk

**Division exploitation
de fichiers administratifs**

*T*raditionnellement, on analyse le cycle de l'emploi à l'aide de séries statistiques agrégées. Pour la France, l'Insee publie chaque trimestre une estimation du nombre d'emplois salariés sur le secteur marchand, déclinées par grand secteur. Cette approche macroéconomique masque les dynamiques propres à chaque entreprise : à tout moment certaines entreprises créent des emplois, tandis que d'autres en détruisent. Par ailleurs, les évolutions de l'emploi ne sont pas les mêmes entre les très petites entreprises, comme les artisans ou les petits commerçants, et les grands groupes du CAC40.

C'est à cette hétérogénéité entre les entreprises que s'attache ce dossier. L'approche reste agrégée, mais s'appuie sur la diversité des situations individuelles depuis le début des années 2000. À partir des flux d'emploi observés au niveau des entreprises, on a ainsi reconstitué des flux bruts de créations et de destructions d'emplois pour le secteur marchand, ainsi que des séries d'emploi par taille d'entreprise.

Les flux bruts de création et de destruction des emplois sont beaucoup plus élevés que l'évolution nette de l'emploi, car une grande partie de ces mouvements se compense à chaque instant. Si la mise en évidence de ce phénomène n'est pas nouvelle, le dossier y apporte un éclairage d'ordre conjoncturel : en effet, ce processus des créations et des destructions d'emplois se modifie nettement au cours du cycle économique.

À cet égard, les résultats de ce dossier peuvent apparaître quelque peu contre-intuitifs. On s'attendrait en effet à ce que les créations d'emplois s'intensifient en phase haute de cycle, et à ce que, dans les creux de cycle, les destructions d'emplois s'accroissent. Les flux observés depuis dix ans en France contredisent assez radicalement cette vision. Depuis dix ans, la dynamique des créations d'emplois semble ainsi avoir quelque peu faibli. Elle n'est pas à l'origine de l'accélération de l'emploi qui s'est produite entre 2004 et 2007. Celle-ci est due exclusivement au ralentissement des destructions d'emplois. En revanche, c'est par un nouveau fléchissement des créations d'emplois que débute la récession de 2008, tandis que les destructions d'emplois se stabilisent, du moins jusqu'à la mi-2009.

L'examen des flux d'emplois selon la taille des entreprises révèle également des différences significatives. En particulier, en 2008, la baisse de l'emploi a démarré plus tôt dans les petites entreprises. Les très grandes entreprises se caractérisent à l'inverse par une rétention de main-d'œuvre très marquée pendant la récession, notamment dans l'industrie.

L'analyse macroéconomique des évolutions de l'emploi ne rend qu'imparfaitement compte du processus de création et de destruction des emplois au sein des entreprises

Les explications traditionnelles du lien entre croissance et emploi reposent sur le cycle de productivité

Dans les secteurs marchands, au niveau agrégé, l'évolution de l'emploi depuis 10 ans a suivi le cycle économique

Depuis 2000, les créations nettes d'emplois dans les secteurs marchands ont suivi trois phases. Entre 2000 et 2003, elles ont fortement ralenti, et l'emploi a même baissé légèrement en 2003 (cf. graphique 1). Puis, entre 2004 et 2007, la hausse de l'emploi s'est accentuée, portée par une croissance plus vigoureuse de l'économie. Enfin, dès le début de 2008, l'emploi a commencé à reculer. Ce recul s'est fortement intensifié à partir du deuxième trimestre 2008, en lien avec la contraction de l'activité.

Ainsi, près de 600 000 emplois ont été perdus entre le deuxième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009 dans les secteurs marchands, les secteurs non marchands étant quant à eux moins sensibles à l'évolution de la conjoncture.

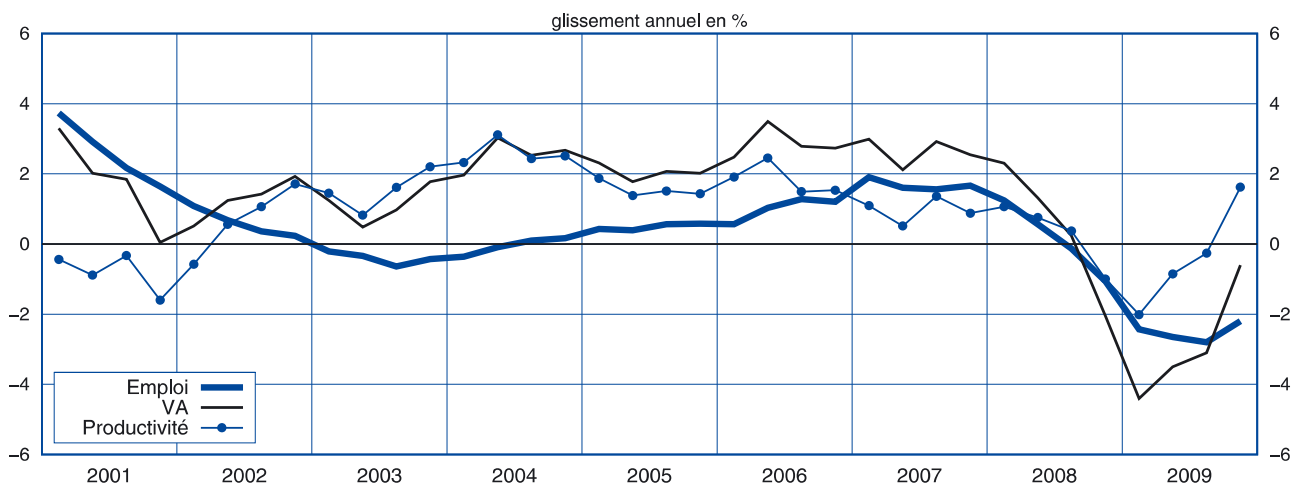
Mais les évolutions de l'emploi s'ajustent avec retard à celles de la production

Les variations de l'activité se répercutent en effet sur l'emploi avec un certain délai. Ce décalage dans l'ajustement de l'emploi à l'activité crée ce qu'on appelle un cycle de productivité⁽¹⁾. Une baisse de l'activité se traduit dans un premier temps par une chute de la productivité car l'emploi baisse moins que la production : avant de licencier, les entrepreneurs préfèrent diminuer le temps de travail ou recourir au chômage partiel. À l'inverse, au sortir d'une récession, la reprise de l'activité n'entraîne pas de reprise immédiate des créations d'emplois : avant d'embaucher, les entreprises commencent, par exemple, par augmenter les heures travaillées. En n'augmentant pas immédiatement leurs effectifs, elles restaurent ainsi la productivité qu'elles ont perdue en période de ralentissement. Le cycle économique s'accompagne donc, en règle générale, d'un cycle de productivité.

La vitesse et l'ampleur de l'ajustement du volume de travail à l'activité ne dépendent pas seulement de la flexibilité des heures travaillées, via la modulation du

(1) La productivité est définie comme le rapport entre la valeur ajoutée et l'emploi. Quand l'emploi est mesuré en nombre de personnes on parle de productivité par tête, s'il est mesuré en heures travaillées on parle de productivité horaire.

1 - Emploi, valeur ajoutée et productivité (secteurs marchands non agricoles)



Source : Insee

temps de travail ou le chômage partiel. Elles sont aussi fonction du type prédominant de contrat, de l'ancienneté moyenne de la main-d'œuvre, de l'incertitude qui entoure les débouchés futurs des entreprises. L'intensité du recours au travail intérimaire constitue également à court terme une des modalités d'ajustement de l'emploi.

Les évolutions globales de l'emploi sont également la résultante d'évolutions sectorielles, chaque secteur ayant ses spécificités

La répartition de l'emploi entre les secteurs influe également sur les évolutions de l'emploi au niveau agrégé. Les dynamiques sectorielles sont en effet très différentes. En premier lieu, les gains de productivité ne sont pas uniformes d'un secteur à l'autre : l'industrie affiche tendanciellement de forts gains de productivité à la différence des services. Second facteur de différence, les conjonctures sectorielles peuvent être décalées dans le temps : ainsi le secteur de la construction a réagi avec retard au retournement conjoncturel de 2008. Enfin, le cycle de productivité lui-même peut-être plus ou moins accusé selon les secteurs, en fonction des différents facteurs mentionnés ci-dessus.

Ainsi, l'industrie a perdu des emplois depuis 2001 (cf. graphique 2). Même lorsque la croissance a été soutenue, la hausse de l'activité n'a pas entraîné d'augmentation de l'emploi du fait de gains de productivité élevés. À l'inverse, dans la construction l'emploi salarié a fortement progressé durant la période d'expansion. Sur la seule année 2007, il a crû d'un peu plus de 4 %.

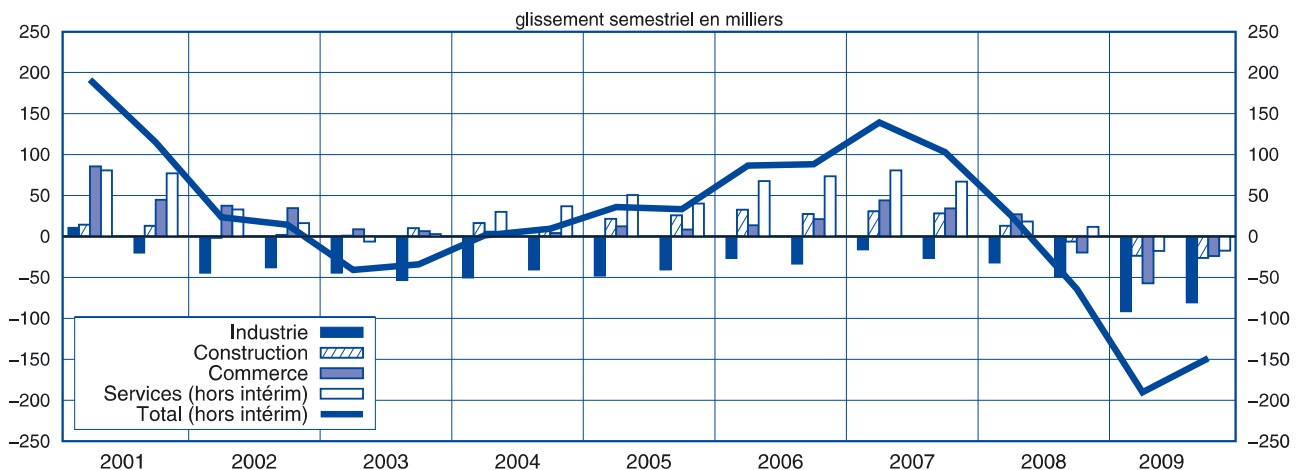
Dans le tertiaire, l'emploi a également été dynamique. Une partie de l'augmentation des effectifs provient de la hausse du nombre d'intérimaires, comptabilisés dans les services même s'ils effectuent leur mission dans un autre secteur⁽²⁾. Hors intérim, les effectifs du tertiaire ont toutefois aussi progressé durant les dix dernières années.

Les évolutions macroéconomiques de l'emploi s'accompagnent d'une forte dispersion des secteurs ou des entreprises

L'analyse macroéconomique, dont nous venons de rappeler les grands traits, s'appuie sur les évolutions moyennes de l'emploi, qui sont des flux d'emplois « nets » dans l'économie à un moment donné. Or, ces flux sont la résultante de si-

(2) L'industrie et la construction emploient d'ailleurs plus de la moitié des intérimaires.

2 - Évolution de l'emploi total et par secteurs hors intérim



Source : Insee

tuations d'entreprises très diverses : à tout moment certaines créent des emplois tandis que d'autres en détruisent.

Ce dossier s'intéresse aux composantes microéconomiques du cycle de l'emploi. Il repose sur les données utilisées pour réaliser les estimations d'emploi, à savoir les déclarations remplies chaque trimestre par les entreprises auprès des Urssaf. Ces données ne couvrent ni l'intérim ni les ex-GEN (grandes entreprises nationales, comme la SNCF et la RATP - cf. encadré 1).

L'agrégation de ces données individuelles d'entreprises permet de construire des séries longitudinales depuis le début des années 2000. Elles fournissent une vision nouvelle des mouvements d'emplois au cours du cycle. Dans la deuxième partie, nous nous intéressons aux flux de créations et destructions d'emplois, sur l'ensemble de l'économie et par secteur d'activité. Dans la troisième partie, nous analysons ces flux par taille d'entreprise.

Encadré 1 - Des données d'emploi par entreprise, hors intérim et grandes entreprises nationales

Les données d'emploi utilisées dans ce dossier proviennent des déclarations trimestrielles des établissements aux Urssaf. En effet, tout établissement affilié à ce régime, quelle que soit sa taille, doit déclarer au moins une fois par trimestre les salaires versés et ses effectifs salariés à la fin du trimestre. Les effectifs déclarés ne prennent pas en compte les intérimaires, qui continuent d'être employés par l'entreprise d'intérim.

Ces déclarations sont ensuite retraitées par l'Insee (dans une chaîne appelée « Epure ») et sont une des sources principales du suivi conjoncturel de l'emploi. Cette source est disponible depuis 1997, mais nous l'utilisons ici depuis le quatrième trimestre 2001 afin d'assurer une qualité suffisante pour la construction de séries fines.

Cette source n'est pas utilisée pour l'estimation de l'évolution de l'emploi dans les ex-GEN (grandes entreprises nationales) car la qualité obtenue pour ces entreprises n'est pas constante dans le temps. Il en va de même pour l'emploi intérimaire. Ce dernier est mesuré par la Dares, à partir des fichiers de déclarations de Pôle emploi. Au total, le champ de l'étude concerne donc l'emploi marchand, hors GEN et hors intérim.

Ces données d'effectifs par établissement sont ensuite traitées pour récupérer des données d'entreprises. Nous restreignons ce champ en enlevant les holdings et sièges sociaux, dont les variations d'effectifs n'ont pas de signification économique. A contrario, sont retenus les entrepreneurs individuels, les personnes morales de droit étranger et les sociétés commerciales.

Les données sont ensuite regroupées par grand secteur d'activité. L'industrie regroupe les secteurs EB à EG en ancienne nomenclature économique de synthèse (NES). La construction correspond au secteur EH. L'intitulé « commerce » regroupe le commerce à proprement parlé (EJ) mais aussi le transport (EK) et les activités d'hôtels, cafés et restaurants (P1 en NES36). Les services regroupent les autres secteurs du tertiaire, notamment les services aux entreprises et ceux aux particuliers.

Choisir les tranches de taille

Le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 définit différentes catégories d'entreprises en mobilisant plusieurs critères : effectifs salariés, total de bilan, chiffre d'affaire annuel. En termes d'effectifs, le décret catégorise les entreprises de la manière suivante :

- 1 à 9 salariés, les micro-entreprises
- 10-249, les petites et moyennes entreprises
- 250 - 5000, les entreprises intermédiaires
- plus de 5000, les grandes entreprises

Le choix des tranches de taille pour ce dossier a été guidé par les définitions du décret, sauf pour le traitement des grandes entreprises : pour conserver un nombre d'emplois suffisant dans cette tranche, nous avons abaissé le seuil à 1000 salariés. Ceci permet d'obtenir des tranches plutôt homogènes en termes de poids dans l'emploi total.

Un autre seuil, non pris en compte par le décret, aurait pu être retenu : celui de 50 salariés, qui correspond à la contrainte législative pour l'employeur de mettre en œuvre un plan de sauvegarde de l'emploi s'il veut mener au moins 10 licenciements économiques en un mois. Ce seuil de 50 salariés a été testé et ne modifie pas les résultats. Dans les faits, les dynamiques de l'emploi autour de ce seuil sont proches.

Le décret instaure également une nouvelle notion de l'entreprise qui ne sera pas retenue ici. Dans cette nouvelle définition, l'entreprise n'est plus assimilée à une entité légale, laquelle est identifiée par un numéro SIREN. Elle peut recouvrir un ensemble d'entités légales unies par des liens financiers et organisationnels. On peut alors parler de groupes de sociétés, composés d'une tête de groupe et de ses filiales. Dans ce dossier, nous avons considéré les seules entités légales.

Les séries présentées dans ce dossier sont toutes corrigées des variations saisonnières (CVS, méthode X12 sous SAS). Pour les flux bruts on n'a gardé que la tendance-cycle, qui permet de lire les grandes évolutions. Les séries par taille sont CVS et présentées en glissement annuel. ■

Le processus de créations et de destructions d'emplois se modifie selon la position dans le cycle

À tout moment coexistent des entreprises dont les effectifs augmentent et des entreprises qui réduisent leurs effectifs. De nombreux travaux académiques, aux États-Unis et en France, ont examiné les flux de créations et destructions concomitantes d'emplois par les entreprises : au regard de ces flux bruts d'emploi, l'évolution nette apparaît d'une ampleur somme toute modeste (Davis *et al.*, 2006 ; Duhautois, 2002 ; Lagarde *et al.* 1996 ; Picart, 2008).

Ici, nous revisitons ces travaux dans une optique plus conjoncturelle, de façon à mettre en lumière les dynamiques cycliques. Il s'agit notamment d'examiner si le recul de l'emploi pendant la récession de 2008 est le résultat d'un ralentissement des créations d'emplois ou d'une intensification des destructions.

Une décomposition de l'emploi en flux « bruts »

Une décomposition en quatre termes : H(ausse), B(aisse), C(réation), D(estruction)...

Au cours d'un trimestre, l'évolution nette de l'emploi peut se décomposer en quatre termes (cf. encadré 2) :

- Le total des emplois créés par les entreprises « pérennes », dont les effectifs augmentent au cours du trimestre (« entreprises en hausse »), noté NH ;
- Le total des emplois détruits par les entreprises « pérennes », dont les effectifs baissent au cours du trimestre (« entreprises en baisse »), noté NB ;
- Le total des emplois créés par les nouvelles entreprises (« créations d'entreprises »), noté NC ;
- Le total des emplois détruits par les entreprises qui disparaissent (« disparition d'entreprises »), noté ND.

Encadré 2 - H(ausse), B(aisse), C(réation), D(estruction) : quatre termes pour décomposer l'évolution de l'emploi en flux bruts

L'estimation de l'évolution nette de l'emploi salarié peut se décomposer en fonction des différents flux bruts. Plus précisément, elle s'exprime comme la différence entre les emplois créés par les entreprises en hausse et les emplois détruits par les entreprises en baisse. Chaque trimestre, les entreprises sont ainsi rangées suivant l'évolution de leur effectif sur le trimestre. Ainsi, NH représente l'ensemble de l'emploi dans les entreprises en hausse sur le trimestre t (NH_t est la somme des effectifs en fin de trimestre, NH_{t-1} la somme des effectifs en début de trimestre). On fait de même avec les entreprises en baisse (NB), les entreprises qui deviennent employeuses (NC) et les entreprises qui ne le sont plus (ND).

L'évolution de l'emploi total (E) est donc la différence entre les deux flux bruts comptés positivement (H et C) et les deux flux bruts comptés

$$E_t - E_{t-1} = |NC_t - NC_{t-1}| + |NH_t - NH_{t-1}| - |NB_t - NB_{t-1}| - |ND_t - ND_{t-1}|$$

négativement (B et D) :

$$\frac{E_t - E_{t-1}}{E_{t-1}} = \left| \frac{NC_t - NC_{t-1}}{E_{t-1}} \right| + \left| \frac{NH_t - NH_{t-1}}{E_{t-1}} \right| - \left| \frac{NB_t - NB_{t-1}}{E_{t-1}} \right| - \left| \frac{ND_t - ND_{t-1}}{E_{t-1}} \right|$$

On peut aussi écrire cette évolution en taux pour expliciter les contributions au taux de croissance de l'emploi :

$$\frac{E_t - E_{t-1}}{E_{t-1}} = H_t + C_t - B_t - D_t$$

Le taux de croissance de l'emploi chaque trimestre est donc la différence des taux de hausse H, de création C (comptés en positif), de baisse B et de destruction D (comptés en négatif) :

La décomposition en flux brut permet également de quantifier la contribution de chaque composante aux évolutions de la conjoncture. On peut en effet comparer deux points extrêmes successifs. La variation du taux de croissance de l'emploi entre ces deux points extrêmes résulte de la variation des taux H,C,B,D entre ces deux dates. ■

Le cycle de l'emploi

Pour chacun de ces flux d'emplois, on peut calculer sa part dans l'emploi marchand. Ainsi, le taux de création (C) représente la part dans l'emploi marchand du total des emplois créés dans les nouvelles entreprises au cours du trimestre. Parallèlement, le taux de destruction (D) correspond aux emplois détruits par les entreprises qui ont disparu au cours du trimestre ; le taux de hausse (H), au total des emplois créés par les entreprises pérennes, dont l'effectif a augmenté au cours du trimestre ; et le taux de baisse (B) correspond au total des emplois détruits par les entreprises dont l'effectif se replie.

Les entreprises « pérennes » sont par convention celles qui avaient déclaré au moins un salarié le trimestre précédent et qui en déclarent au moins un pour le trimestre courant. Les « créations » et « disparitions » d'entreprises diffèrent donc ici des concepts habituellement retenus notamment par l'Insee : une entreprise déjà existante, mais n'ayant aucun salarié, sera considérée comme créée si elle embauche au moins un salarié au cours du trimestre ; inversement, une entreprise pourra être considérée comme détruite dès lors qu'elle ne déclarera plus de salariés.

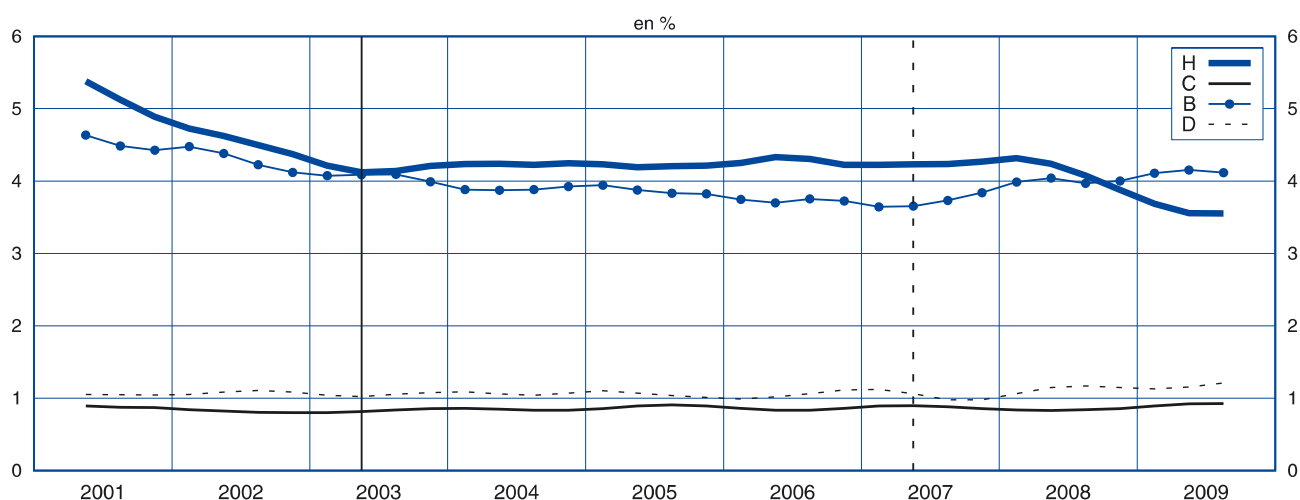
...révèle que le cycle de l'emploi provient pour l'essentiel des variations des taux de hausse et de baisse

En volume, les flux de créations et destructions représentent une part non négligeable de l'emploi, de l'ordre de 1 % par trimestre chacun. Ils sont cependant relativement stables, quel que soit l'état global de la conjoncture, et se compensent à peu près (cf. graphique 3).

De fait, une grande partie du cycle de l'emploi résulte des variations d'effectifs au sein des entreprises pérennes. Les taux de hausse et de baisse sont chacun de l'ordre de 4 % par trimestre, et sont variables dans le cycle (cf. graphique 3).

Pour caractériser la contribution des flux au cours des phases du cycle de l'emploi, nous avons identifié les différentes sous-périodes par leurs pics et leurs creux. Ceux-ci correspondent aux dates où le taux de croissance trimestriel de l'emploi marchand a atteint un maximum (T2 2001, T2 2007) ou un minimum (T2 2003, T2 2009). Pour chacun de ces trimestres, le taux de croissance de l'emploi se décompose en la somme des taux de création, destruction, hausse, baisse (cf. encadré 2). Au deuxième trimestre 2003, l'emploi marchand a par exemple reculé de 0,2 % (cf. tableau 1). Le taux de hausse, H, et le taux de création, C, ont contribué à faire croître l'emploi, respectivement de 4,1 et 0,8 point ; *a contrario*, les taux de baisse, B, et de destruction de l'emploi, D, ont contribué à le faire reculer, respectivement à hauteur de 4,1 et de 1,0 point.

3 - Taux de hausse, de baisse, de création et de destruction dans les secteurs marchands



Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1).
Source : Insee

Nous avons ensuite calculé la variation des taux de croissance de l'emploi, de « pic à creux » ou de « creux à pic », qui découle de la variation des différents taux H, B, C et D (cf. encadré 2). Ainsi, en début de période, entre le T1 2001 et le T2 2003, le taux de croissance net de l'emploi a reculé de 0,8 point. Ce recul provient essentiellement de moindres créations d'emplois dans les entreprises pérennes, le taux de hausse ayant diminué de 1,3 point. Le ralentissement des destructions d'emplois a cependant quelque peu amorti ce recul, le taux de baisse ayant diminué de 0,5 point entre ces deux dates.

Sur l'ensemble des années observées, la contribution des différents flux bruts à l'évolution nette de l'emploi fluctue avec les différentes phases du cycle. Se distinguent ainsi nettement la phase haute (2004-2007), et le bas de cycle depuis début 2008.

Entre 2004 et 2007, l'amélioration de la conjoncture se traduit par de moindres destructions d'emplois, davantage que par une intensification du rythme de créations d'emplois

L'approche par les flux bruts permet d'explicitier les sources du dynamisme de l'emploi pendant la période haute du dernier cycle (2004-2007). L'accélération de l'emploi a résulté non pas d'un dynamisme accru de l'emploi dans les entreprises en expansion, mais de moindres destructions d'emplois. Le taux de baisse de l'emploi dans les entreprises pérennes est ainsi passé de 4,1 % en 2003 à 3,7 % en 2007 (cf. tableau 1). En revanche, le nombre d'emplois créés par des entreprises en hausse est quasiment stable, passant de 4,1 % à 4,2 %.

Ce message général se décline toutefois différemment selon les secteurs (cf. graphique 4). Certes, cette contribution positive du taux de baisse se retrouve dans l'ensemble des grands secteurs économiques. Mais dans les services et la construction, où l'emploi a été particulièrement dynamique, le taux de hausse a également augmenté, contribuant à l'accélération de l'emploi entre 2003 et 2007. À l'inverse, dans le commerce et l'industrie où l'accélération de l'emploi a été moindre, le taux de hausse a diminué : ces deux secteurs n'ont pas été portés au cours de cette période par la dynamique de l'emploi dans les entreprises en croissance.

Dans les services, le solde très positif des créations et des destructions d'entreprises sur la période constitue également une singularité.

Tableau 1

Flux bruts (en taux) dans les secteurs marchands

	en %				
	Pic 2001 T2	Creux 2003 T2	Pic 2007 T2	Intermédiaire 2008 T2	Creux 2009 T2
Taux de hausse H (1)	5,4	4,1	4,2	4,2	3,5
Taux de création C (2)	0,9	0,8	0,9	0,8	0,9
Taux de baisse B (3)	4,6	4,1	3,7	4,0	4,1
Taux de destruction D (4)	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1
Total (5)=(1)+(2)-(3)-(4)	0,6	-0,2	0,4	-0,1	-0,8
En différence :					
		2001 T1-2003 T2	2003 T2-2007 T2	2007 T2- 2008 T2	2008 T2- 2009 T2
Hausse		-1,3	0,1	0,0	-0,7
Création		-0,1	0,1	-0,1	0,1
Baisse (en négatif)		0,5	0,4	-0,4	-0,1
Destruction (en négatif)		0,0	0,0	-0,1	0,0
Total		-0,8	0,6	-0,5	-0,7

Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1).
Source : Insee

Le cycle de l'emploi

À partir du troisième trimestre 2007, l'emploi a commencé à ralentir, même si les créations restaient encore positives. C'est principalement l'intensification des destructions d'emplois dans les entreprises pérennes qui est à l'origine de ce ralentissement : le taux de baisse a augmenté, alors que le taux de hausse est resté stable.

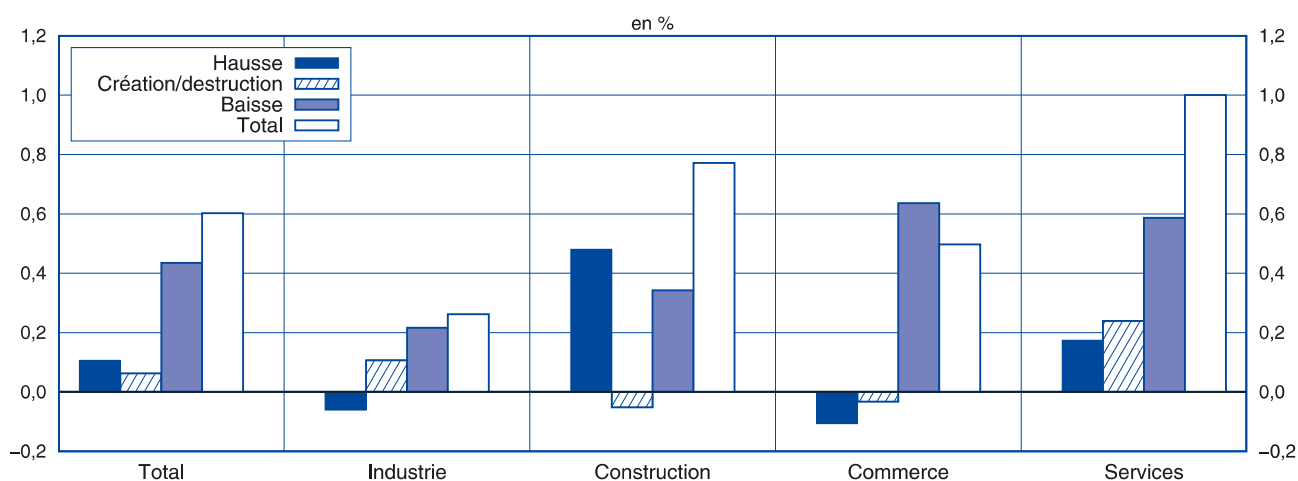
Au début de la crise au contraire, la chute de l'emploi s'explique par le ralentissement des créations d'emplois, et non par une intensification des destructions

La récession qui a débuté en 2008 n'a pas eu non plus un impact symétrique sur les flux d'emplois. Entre le deuxième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2009, le taux de croissance trimestriel de l'emploi est passé de -0,1 % à -0,8 %. Cette fois, le taux de baisse est resté quasiment stable au cours de cette période (passant de 4,0 % à 4,1 %) alors que le taux de hausse diminuait franchement (passant de 4,2 % à 3,5 %, cf. tableau 1)⁽³⁾.

Ainsi et de façon quelque peu contre-intuitive, la chute de l'emploi pendant la récession est principalement imputable à un fléchissement des créations d'emplois dans les entreprises pérennes. Il faut noter qu'à la mi-2009 l'effet de la crise ne s'est pas encore fait sentir, ni sur le rythme des destructions d'emplois dans les entreprises pérennes, ni sur les pertes d'emplois entraînées par les disparitions d'entreprises. À ce stade du cycle, les données disponibles ne permettent pas d'isoler de façon très nette un impact des licenciements et des fermetures de sites : les taux de baisse ou de destruction sont restés au début de la crise proche de la tendance qui prévalait dans la phase précédente.

(3) Les travaux identiques menés sur données américaines conduisent à des conclusions légèrement différentes. En effet les flux américains sont plus en phase avec le cycle, que l'on soit en période de croissance ou de crise. En particulier, dans les phases de bas de cycle et contrairement au cas français, les flux de baisse augmentent fortement et expliquent en grande partie les ajustements de l'emploi américain à l'activité (Davis et Haltiwanger, 1996).

4 - Contribution des taux de hausse, de baisse et de créations/destructions à l'accélération de l'emploi entre 2003 T2 et 2007 T2



Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1).
Source : Insee

L'industrie se singularise par l'intensification des destructions d'emplois dans les entreprises pérennes

À nouveau, ce constat global doit être nuancé selon les secteurs. Même si, dans l'ensemble des secteurs, c'est le recul des créations d'emplois dans les entreprises pérennes qui explique le retournement conjoncturel de l'emploi, l'industrie se singularise par une intensification des destructions d'emplois : le taux de baisse augmente ainsi de 0,4 point (cf. graphique 5).

La prise en compte du travail intérimaire, non comptabilisé ici, renforcerait sans doute ce constat. Début 2008, 316 000 intérimaires travaillaient dans l'industrie. Un an et demi plus tard, mi-2009, ils n'étaient plus que 172 000, soit une baisse de près de 50 %. L'ajustement du secteur industriel à la baisse de l'activité est donc en grande partie passé par une baisse des missions d'intérim.

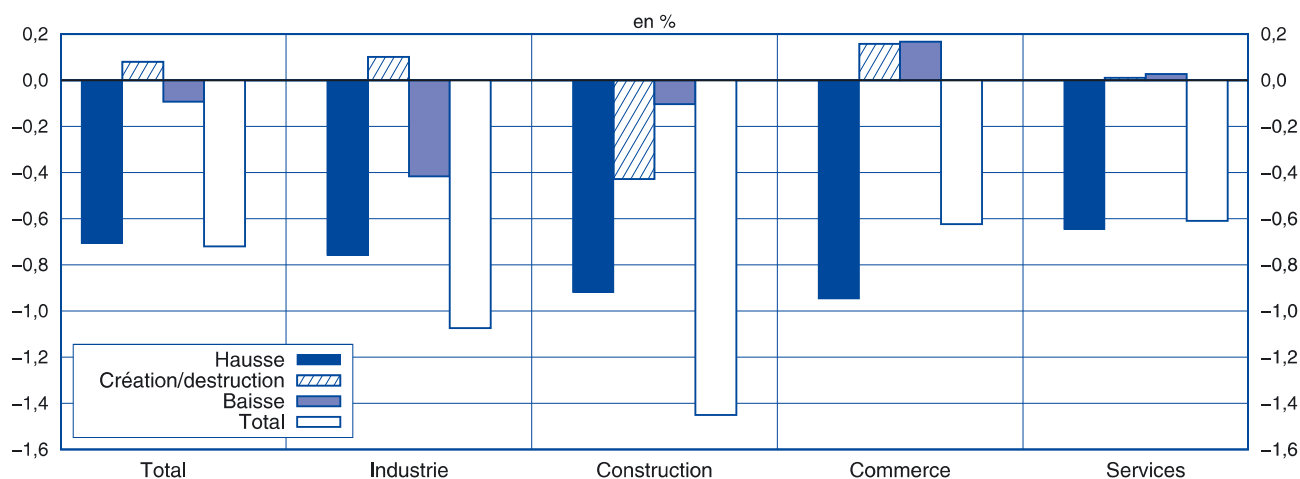
Dans la construction, la contribution des disparitions d'entreprises est importante.

La construction a également subi un fort retournement, contrastant avec la période de croissance soutenue des années 2006-2007. Les emplois créés par les entreprises en hausse, qui avaient beaucoup augmenté, se contractent fortement pendant la crise. Mais le secteur de la construction se démarque par une contribution significative du solde des créations/destructions d'entreprises : le recul de l'emploi y est ainsi en partie imputable aux disparitions d'entreprises, ce qui reflète sans doute la forte proportion de petites entreprises dans ce secteur.

Les dynamiques de l'emploi des services et du commerce sont assez proches, et analogues à celle de l'ensemble : quasi-stabilité du taux de baisse et forte diminution du taux de hausse pendant la crise.

Ces dynamiques sectorielles différentes renvoient dans une large mesure à la structure du tissu productif dans ces secteurs. Dans la partie suivante, nous nous attachons à mettre en évidence des effets de taille, pour illustrer ces spécificités sectorielles.

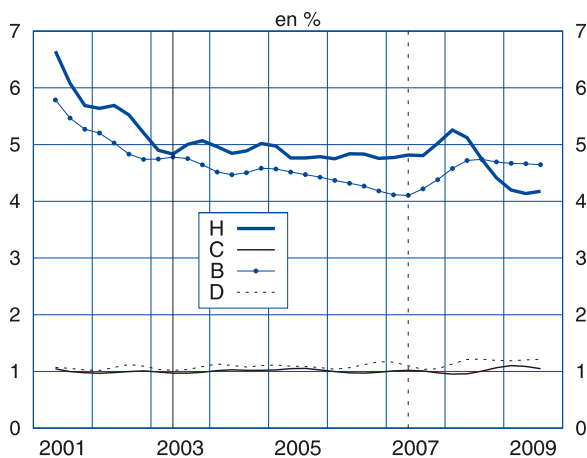
5 - Contribution des taux de hausse, de baisse et de créations/destructions à l'évolution de l'emploi entre 2008 T2 et 2009 T2



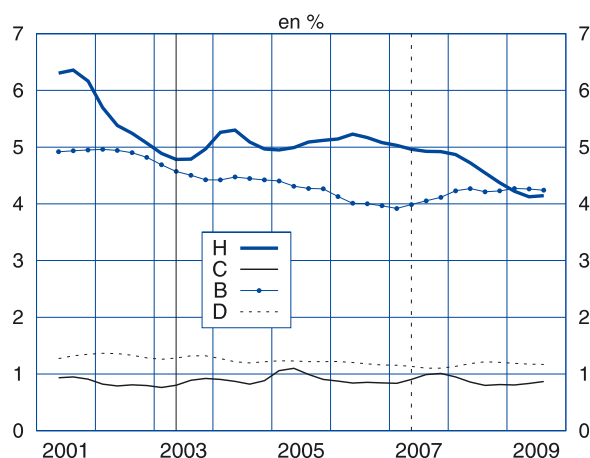
Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1).
Source : Insee

Le cycle de l'emploi

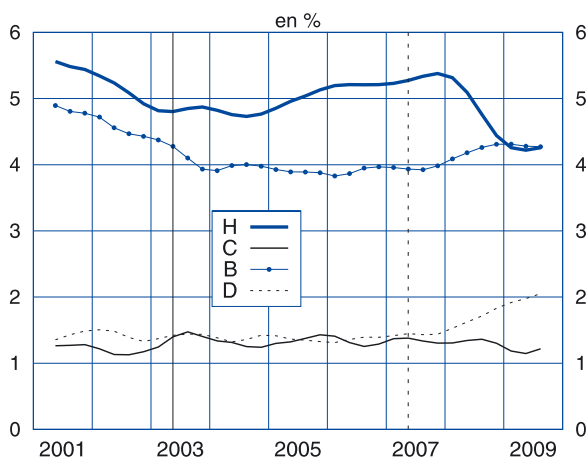
6 - Flux brut (en taux) dans le commerce



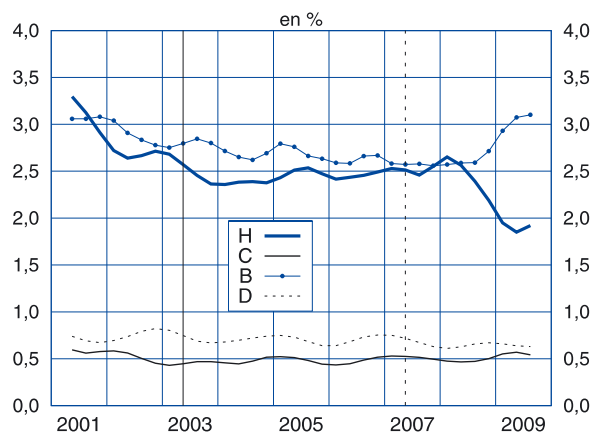
7 - Flux brut (en taux) dans les services



8 - Flux brut (en taux) dans la construction



9 - Flux brut (en taux) dans l'industrie



Note : la barre en trait plein représente un creux, la barre en pointillé représente un pic
Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1)
Source : Insee

Les petites entreprises, globalement plus réactives au cycle

La réaction des entreprises aux chocs d'activité peut en effet dépendre de leur taille. Les grandes entreprises disposent, dans la gestion de leurs effectifs, de leviers de flexibilité interne relativement faibles : obligation de faire des plans de sauvegarde de l'emploi, plus grande ancienneté des salariés dans l'entreprise, moindre recours aux contrats à durée déterminée ; mais elles bénéficient aussi d'une flexibilité externe très importante : recours plus fréquent à la sous-traitance, à l'intérim ou au chômage partiel. Elles sont ainsi à même de préserver plus longtemps le noyau dur de leur emploi dans les phases de recul prononcé de leur activité. À l'inverse, les petites entreprises ont des marges de manœuvre plus limitées en cas de chocs défavorables : elles fonctionnent plus souvent en flux tendus et font face à des contraintes financières en général plus serrées.

Les entreprises sont réparties dans quatre tailles

Les données d'emploi au niveau des entreprises permettent de construire des séries d'emploi par taille (cf. encadré 1). Nous avons différencié les très petites entreprises (moins de 10 salariés), les petites et moyennes entreprises (entre 10 et

250) et les grandes, en isolant les très grandes (plus de 1000 salariés). La tâche est en réalité plus complexe qu'il n'y paraît et requiert une méthodologie adaptée pour traiter les passages d'une tranche à l'autre (cf. encadré 3).

La répartition de l'emploi par taille d'entreprise diffère selon les secteurs (cf. tableau 2). Ainsi, 84 % de l'emploi de la construction relève des entreprises de moins de 250 salariés (et même 36 % dans les moins de 10) contre 67 % dans le commerce et 55 % dans les services. L'industrie se situe à l'autre extrême, avec une répartition presque équivalente entre entreprises de moins de 250 salariés (52 %, et seulement 10 % pour les moins de 10 salariés) et entreprises de plus de 250 salariés (48 %). Les très grandes entreprises, de plus de 1000 salariés, représentent 27 % de l'emploi industriel en 2007.

Nous allons maintenant comparer les dynamiques de l'emploi selon les différentes tailles d'entreprises, et la contribution des tranches de taille à la croissance de l'emploi, en tenant compte de leurs poids.

À grand traits, l'emploi dans les différentes tranches de taille évolue dans le même sens sur l'ensemble du champ de l'étude : lors de la phase d'expansion entre 2004 et 2007, toutes les catégories d'entreprises créent de l'emploi (cf. graphique 10). Elles sont ensuite toutes affectées par la crise. Cependant, les mouvements de l'emploi dans les différentes tranches de taille n'ont pas suivi le même calendrier et n'ont pas eu la même amplitude.

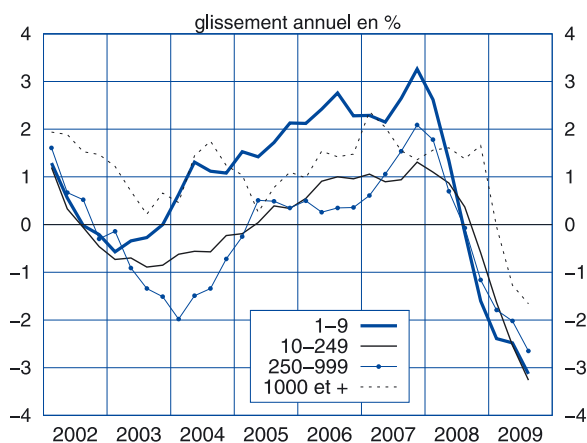
Tableau 2

Répartition de l'emploi des secteurs marchands par tranche de taille en 2007

Secteur	Tranche de taille			
	1-9	10-249	250-999	1 000 et +
Industrie	10	42	21	27
Construction	36	48	8	8
Commerce	26	41	10	23
Services	20	35	15	30
Total	21	41	14	24

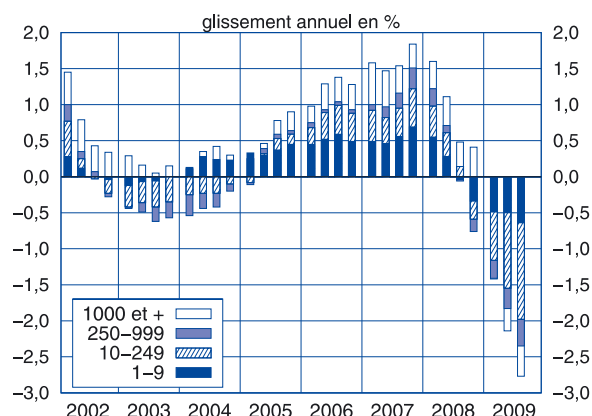
Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1).
Source : Insee

10 - Évolution de l'emploi par tranche de taille dans les secteurs marchands



Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1)

11 - Contribution des tranches de taille à la croissance de l'emploi dans les secteurs marchands



Source : Insee

Le cycle de l'emploi

Les petites entreprises apparaissent plus réactives dans la phase d'expansion comme dans la crise. *A contrario*, le profil de l'emploi dans les grandes entreprises apparaît plus lisse : le ralentissement de 2002 ne les a pas touchées, au sens où elles ont continué à créer des emplois, sur un rythme toutefois ralenti. Et, pendant la récession, l'ajustement de l'emploi semble y avoir démarré plus tardivement⁽⁴⁾.

Entre 2004 et 2007, l'évolution de l'emploi a été plus dynamique dans les très petites et les plus grandes entreprises. Ce sont ces deux classes d'entreprises qui ont le plus contribué à la hausse de l'emploi (+0,4 point pour les très petites et +0,3 point pour les très grandes, en moyenne par trimestre) (cf. graphique 11).

Inversement, lors du retournement de l'activité à partir de début 2008, les destructions d'emplois ont débuté dans les petites et moyennes entreprises, et ont fortement contribué à la baisse de l'emploi pendant la récession. Les entreprises de plus de 1 000 salariés, où l'ajustement a été plus tardif, ne présentent une contribution négative que depuis le deuxième trimestre 2009.

Au niveau macroéconomique, le cycle de productivité résulte donc pour partie d'un décalage dans la réaction de l'emploi des entreprises selon leur taille. C'est en tout cas ce que l'on observe sur la période 2001-2009.

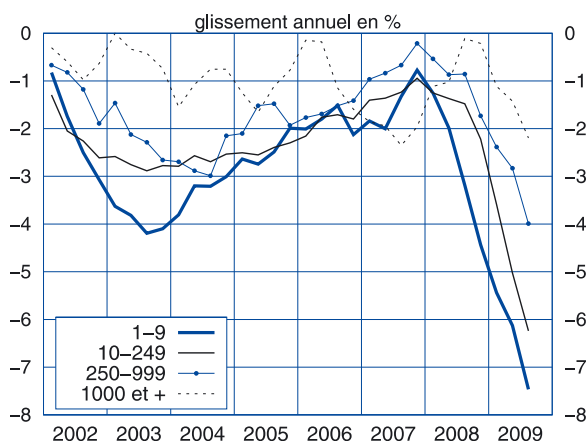
L'emploi des grandes entreprises industrielles semble pour le moment moins touché par la crise

Dans l'industrie, les entreprises de taille moyenne font le cycle du fait de leur poids

Dans l'industrie, la baisse des effectifs est tendancielle, même si elle s'est quelque peu atténuée entre 2004 et 2007. Sur cette période, ce sont les très grandes entreprises qui ont le moins détruit d'emplois (cf. graphiques 12 et 13). En revanche, les moyennes entreprises (en particulier celles de la tranche 10-249) ont perdu beaucoup d'emplois (-2,0 % en moyenne en glissement annuel sur 2004-2007) : comme elles représentent près de la moitié de l'emploi industriel (42 %), ce sont elles qui contribuent le plus à la baisse de l'emploi. Leur contribu-

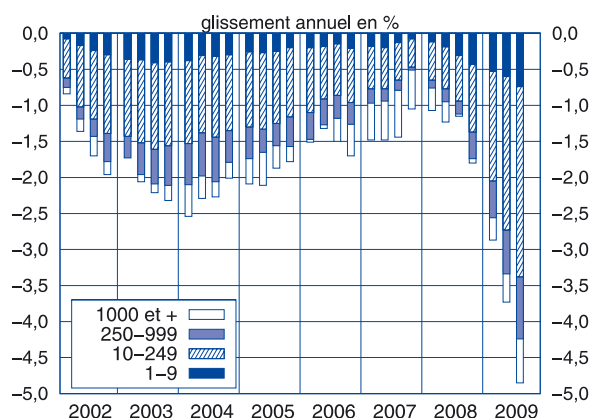
(4) Le constat effectué dans la littérature américaine rejoint celui exposé dans ce dossier. En effet, aux États-Unis, toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, évoluent avec le cycle. Cependant, en France comme aux États-Unis, les petites entreprises réagissent plus aux chocs, qu'ils soient positifs ou négatifs, et elles sont touchées plus rapidement que les autres par la crise (Helfand et al., 2007).

12 - Évolution de l'emploi par tranche de taille dans l'industrie



Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1).

13 - Contribution des tranches de taille à la croissance de l'emploi dans l'industrie



Source : Insee

tion est près de trois fois supérieure à celles des très grandes ou des très petites entreprises : -0,8 point contre -0,3 point pour les deux autres tranches de taille.

Au cours de la récession, l'emploi dans les très petites entreprises (1-9 salariés) a davantage reculé que dans les autres ; mais comme elles ne représentent que 10 % de l'emploi industriel, leur forte baisse contribue peu à la baisse totale. Au total, en période de retournement comme en période de croissance, ce sont les entreprises de taille moyenne qui font la majeure partie du cycle de l'emploi industriel, surtout celles qui emploient entre 10 et 249 salariés.

Les différences selon la taille, reflet des relations de sous-traitance ?

Au cours de la récession, les très grandes entreprises industrielles, qui pèsent 27 % de l'emploi, n'ont pas réduit davantage l'emploi qu'en temps normal. Jusqu'au milieu de l'année 2009, elles ont même mieux préservé leurs emplois que les autres entreprises ; ce qui ne signifie pas que l'ajustement ne s'est pas produit par la suite.

Pour autant, l'impact des grandes entreprises sur l'emploi industriel dans son ensemble est déterminant : il passe notamment par le canal externe de la sous-traitance. En période de récession, quand les grandes entreprises ne passent plus de commandes à leurs sous-traitants, ce sont eux, le plus souvent des petites et moyennes entreprises, qui réduisent en premier leur main-d'œuvre. Aussi, les évolutions différentes de l'emploi selon la taille, telles qu'on les observe depuis le début de la crise, trouvent-elles en partie leur source dans ces rapports de sous-traitance (cf. graphique 12).

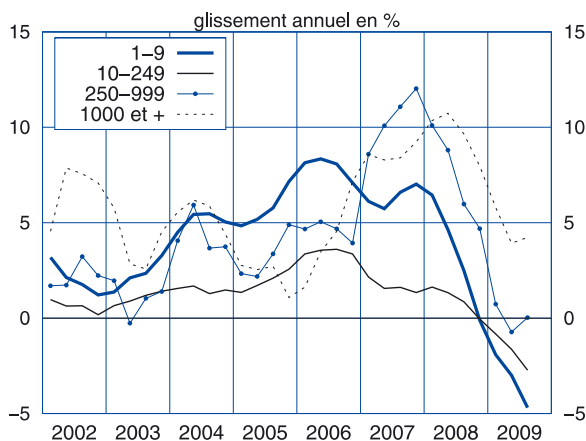
Dans la construction, les très petites entreprises, très nombreuses, font le cycle

Les très petites entreprises regroupent plus d'un tiers de l'emploi dans la construction

En haut du cycle de la construction, les très grandes et les très petites entreprises présentaient l'évolution de l'emploi la plus dynamique. Cependant, de par leur poids important, ce sont les très petites entreprises qui ont le plus contribué à la hausse de l'emploi : +2,3 points en moyenne sur 2004-2007, pour un taux de croissance de 4,2 % (cf. graphiques 14 et 15).

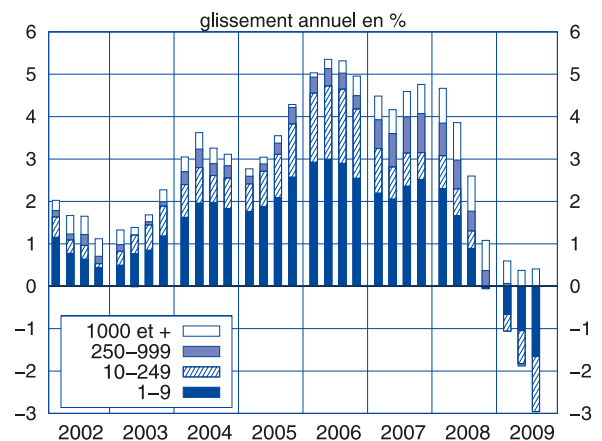
La baisse des effectifs n'a pas commencé début 2008, comme dans les autres secteurs, mais plutôt en fin d'année, quelle que soit la taille de l'entreprise : le cycle de la construction est quelque peu décalé par rapport au reste de l'éco-

14 - Évolution de l'emploi par tranche de taille dans la construction



Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1).

15 - Contribution des tranches de taille à la croissance de l'emploi dans la construction



Source : Insee

nomie. Depuis le début de 2009, ce sont les très petites entreprises qui affichent des pertes, importantes, tandis que les très grandes entreprises n'ont pas commencé à détruire de postes.

Au total, les plus petites entreprises sont celles qui présentent les taux d'évolution les plus volatiles, aussi bien en période de crise qu'en période de croissance de l'activité. Puisque les entreprises de 1 à 9 salariés concentrent plus d'un tiers de l'emploi dans la construction, elles expliquent à elles seules une grande partie de la dynamique de l'emploi dans le secteur.

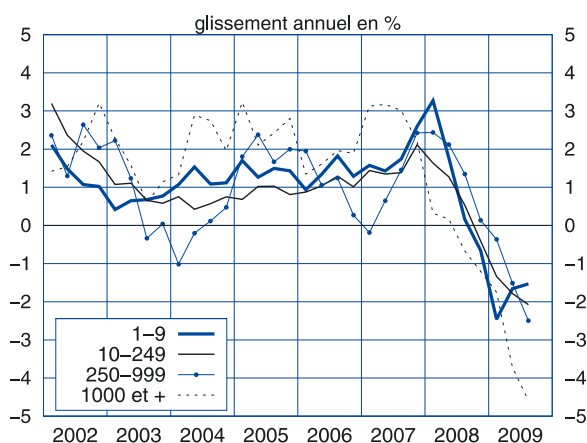
Enfin, on n'observe pas de dynamique décalée au cours du cycle selon les différentes tranches de taille, comme c'était le cas dans l'industrie : le retournement de l'emploi s'est fait quasi simultanément début 2009, à l'exception des très grandes entreprises qui se sont ajustées avec un léger retard.

Les entreprises dans les services et le commerce réagissent de manière plus synchronisée aux fluctuations cycliques

Les services et le commerce sont des secteurs où le critère de la taille paraît moins discriminant pour décrire les évolutions de l'emploi.

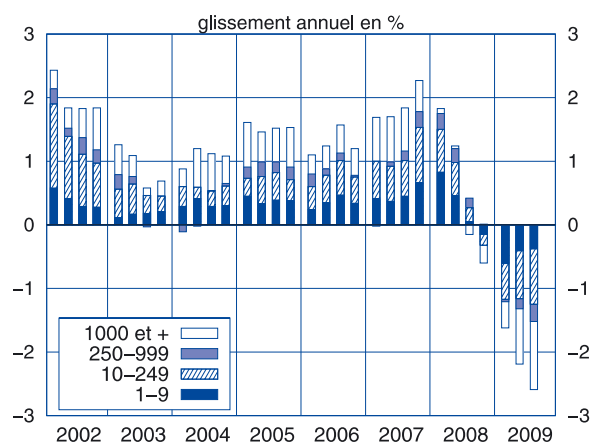
Dans le commerce, au cours de la phase haute du cycle (2004-2007), l'emploi a progressé à peu près autant dans les trois premières classes d'entreprises : autour de 1 % en glissement annuel. C'est deux fois moins que dans les très grandes entreprises de plus de 1 000 salariés. Cet écart se retrouve dans les constructions : les très grandes entreprises sont celles qui contribuent le plus à la hausse de l'emploi sur la période 2004-2007 (cf. graphiques 16 et 17).

16 - Évolution de l'emploi par tranche de taille dans le commerce



Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1).

17 - Contribution des tranches de taille à la croissance de l'emploi dans le commerce

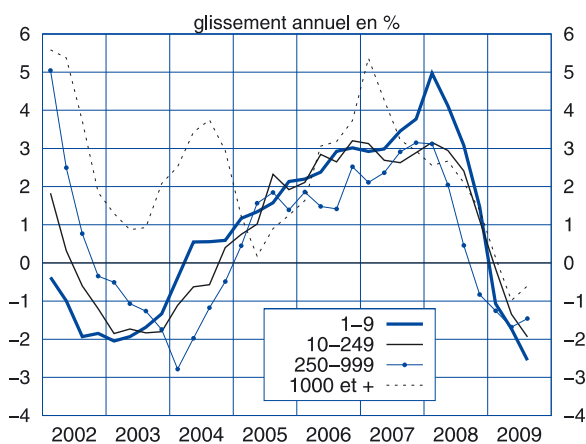


Source : Insee

Dès la mi-2007, les très grandes entreprises du commerce ont été les premières à enregistrer un ralentissement voire une baisse de l'emploi, à l'inverse de ce qui a été observé dans l'industrie et la construction. Toutefois, pendant la récession, ce sont les très petites entreprises qui ont eu tendance à détruire davantage d'emplois. Les petites et moyennes entreprises (1-9 et 10-249) ont ainsi une forte contribution à la baisse de l'emploi dans le commerce au début de l'année 2009.

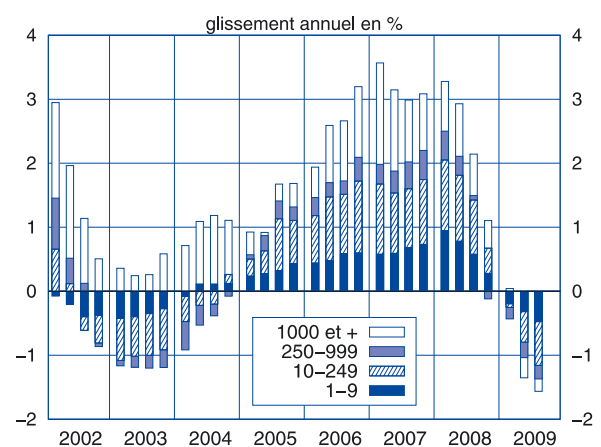
Le secteur des services se caractérise par une contribution élevée des très grandes entreprises à la progression de l'emploi, pendant la phase haute du cycle (2004-2007). Le retournement de l'activité a affecté de la même manière les entreprises, quelle que soit leur taille (cf. graphiques 18 et 19).

18 - Évolution de l'emploi par tranche de taille dans les services



Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1).

19 - Contribution des tranches de taille à la croissance de l'emploi dans les services



Source : Insee

*
* *

Au total, les flux d'emploi observés au niveau des entreprises font apparaître plusieurs traits saillants du cycle de l'emploi depuis le début des années 2000.

Concernant les flux bruts de créations et de destructions d'emplois, les résultats peuvent apparaître quelque peu contre-intuitifs. On s'attendrait en effet à ce que les créations d'emplois s'intensifient en phase haute de cycle, et à ce que les périodes de creux de cycle correspondent à un accroissement des destructions d'emplois. Les flux observés depuis dix ans en France contredisent cette vision.

Depuis 2000, la dynamique des créations d'emplois semble ainsi avoir quelque peu faibli. Elle n'est pas à l'origine de l'accélération de l'emploi qui s'est produite entre 2004 et 2007. Celle-ci est due exclusivement au ralentissement des destructions d'emplois. En revanche, c'est par un nouveau fléchissement des créations d'emplois que débute la récession de 2008, tandis que les destructions se stabilisent, du moins jusqu'à la mi-2009.

Par taille d'entreprises aussi les différences sont significatives. En particulier, en 2008, la baisse de l'emploi a démarré plus tôt dans les petites entreprises. Les très grandes entreprises se caractérisent à l'inverse par une rétention de main-d'œuvre très marquée pendant la récession, notamment dans l'industrie. ■

Bibliographie

Butani S. J. , Clayton R. L. , Kapani V., Spletzer J. R., Talan D. M. et Werking Jr. G. S. (2006), « Business Employment Dynamics: tabulations by employer size », *Monthly labor review*, février, n° 129.

Davis S. J. et Haltiwanger J. C. (1996), « Job Creation and Destruction », *MIT Press*.

Davis S. J., Faberman J. R. et Haltiwanger J. (2006), « The Flow Approach to Labor Markets: New Data Sources and Micro-Macro Links », *Journal of Economic Perspectives*, n° 20 (3), p. 1.

Duhautois R. (2002), « Les réallocations d'emplois en France sont-elles en phase avec le cycle ? », *Économie et Statistique*, n° 351, pp. 87-103.

Helfand J., Sadeghi A. et Talan D. (2007), « Employment dynamics: small and large firms over the business cycle », *Monthly Labor Review*, mars, n° 130-3.

Lagarde S., Maurin É. et Torelli C. (1996), « Flux d'emplois et flux de main-d'oeuvre en France : une étude de la période 1987-1992 », *Revue économique*, n° 3, pp. 633-642.

Picart C. (2008), « Flux d'emploi et de main-d'oeuvre en France : un réexamen », *Économie et Statistique*, n° 412, pp. 27-56.

Encadré 3 - Calculer les évolutions de l'emploi par tranche de taille : pas si simple !

La situation des entreprises en France est très diverse, des petites entreprises artisanales aux grands groupes cotés⁽¹⁾. Entre ces deux extrêmes se trouve un continuum d'entreprises de tailles intermédiaires. Un tiers de l'emploi salarié se concentre ainsi dans les entreprises de moins de 20 salariés, un tiers dans les entreprises de 20 à 249 salariés et le dernier tiers dans les entreprises de plus de 250 salariés. La répartition de l'emploi entre ces trois groupes est globalement stable tout au long de la période de l'étude. S'il est relativement aisé de décrire et de comparer, à une date donnée, ces grands ensembles d'entreprises, étudier la dynamique de l'emploi par taille d'entreprises est beaucoup plus difficile.

Le problème posé par la construction de séries d'emploi par taille d'entreprises est en effet un problème d'endogénéité : la variable étudiée (l'emploi) influe directement sur la variable qui sert à la catégoriser (la taille d'entreprise). Autrement dit, comment calculer l'évolution de l'emploi suivant la taille d'entreprises, elle-même dépendant directement du niveau d'emploi ?

Plusieurs conventions sont alors possibles. Nous en comparons trois dans ce dossier. Parmi ces trois solutions, la convention dite « dynamique » est de loin la plus adaptée, car elle fournit des séries interprétables d'évolution de l'emploi par taille d'entreprise.

Cette solution n'est pas spécifique à la France. Ainsi, le *Bureau of Labor Statistics* américain a mené une étude sur ce même sujet qui l'a conduit à retenir la convention dite « dynamique » pour le calcul des séries d'emploi par taille d'entreprises (Butani, 2006).

Trois conventions testées : début de trimestre, fin de trimestre et dynamique

La première convention possible, peut-être la plus intuitive, est celle basée sur le niveau d'emploi en début de trimestre : chaque trimestre, on affecte l'entreprise dans la tranche qui correspond à ses effectifs en début de trimestre. L'évolution sur le trimestre est

ensuite comptabilisée dans cette tranche. Par exemple, lorsqu'une entreprise passe de 7 à 17 salariés au cours d'un trimestre, les 10 emplois créés sont affectés à la tranche « 1-9 » (cf. graphique 1).

Une seconde convention possible est la convention inverse : la tranche choisie correspond aux effectifs en fin de période. Dans l'exemple précédent, les 10 emplois créés sont affectés à la tranche « 10-249 ».

Enfin, une troisième convention, sans doute moins intuitive mais permettant de gérer beaucoup de problèmes, est appelée la convention « dynamique ». L'évolution de l'emploi est répartie dans les tranches intermédiaires. Dans notre exemple, cela donne :

- 2 créations d'emplois sont comptabilisées dans la tranche « 1-9 » (passage de 7 à 9 emplois)
- 8 créations d'emplois sont comptabilisées dans la tranche « 10-249 » (passage de 9 à 17 emplois).

On appellera dans la suite les conventions en début et en fin de trimestre sous le terme générique de « conventions statiques ».

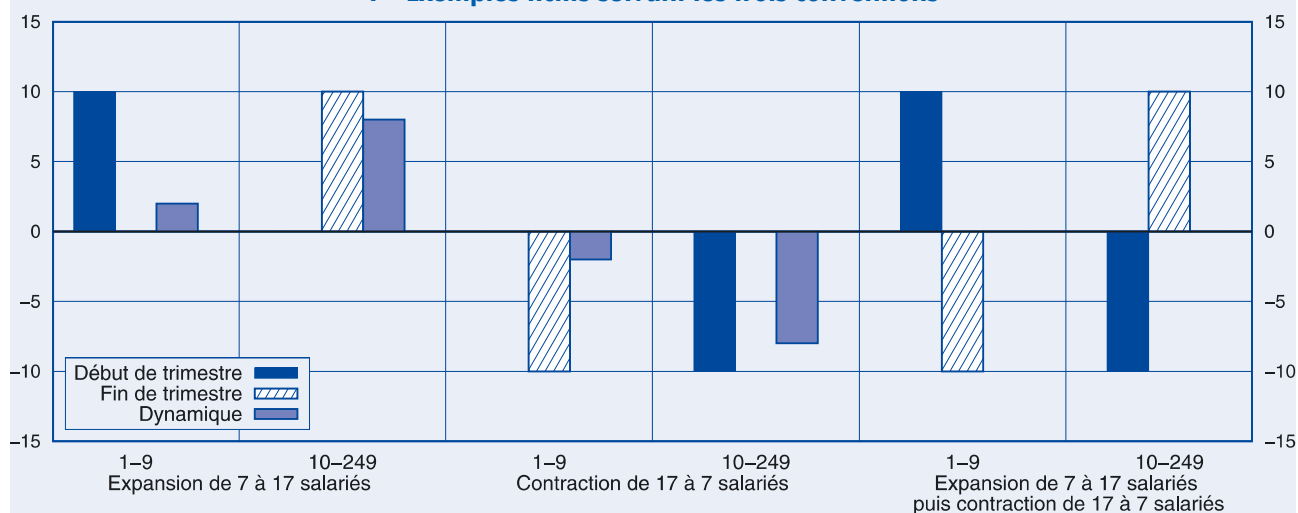
L'asymétrie des conventions statiques brouille l'analyse par tranche de taille

Les trois conventions traitent de la même manière les entreprises qui ne changent pas de tranche ; les différences proviennent uniquement du traitement apporté aux entreprises qui changent de tranche pendant le trimestre. La convention dynamique a une propriété intéressante : elle est symétrique, c'est-à-dire que la croissance des effectifs d'une entreprise suivie d'une contraction la ramenant aux effectifs initiaux a, au total, un effet nul sur l'emploi des différentes tranches.

De même, avec la convention « dynamique », les mouvements opposés d'emplois de deux entreprises au cours d'un même trimestre, par exemple l'une passant de 7 à 17 pendant que l'autre passe de 17 à 7, s'annulent : ils n'ont pas d'effet sur l'emploi dans

(1) L'étude porte sur l'emploi salarié. On ne parlera donc pas des entreprises sans salarié.

1 - Exemples fictifs suivant les trois conventions



les deux tranches. En revanche, dans la convention dite de « début de trimestre » ; 10 emplois sont créés dans la tranche « 1-9 » et 10 emplois sont détruits dans la tranche « 10-249 » ; pour une situation rigoureusement identique en termes d'emploi, ces évolutions sont inversées dans la convention dite de « fin de trimestre » : destruction de 10 emplois dans la tranche « 1-9 » et création de 10 emplois dans la tranche « 10-249 ».

Or, ces mouvements d'emplois, issus du passage des entreprises d'une tranche à l'autre, sont beaucoup plus massifs que l'évolution nette de l'emploi (cf. partie 2). Ainsi en 2007, chaque trimestre, environ 52 000 entreprises passent de la tranche 1-9 à la tranche 10-249 alors que 48 000 entreprises font le chemin inverse. L'asymétrie des conventions statiques génère de ce fait un fort biais dans l'évolution des séries statistiques par tranche, puisque les changements de classe de taille sont entièrement affectés à une seule classe. La symétrie de la convention dynamique donne des séries beaucoup moins heurtées, car à chaque trimestre n'est affecté que le solde entre les montées et les descentes, réparti entre les classes de départ et d'arrivée. Le biais propre à chaque convention est illustré par le graphique 1, avec l'exemple fictif du passage d'une entreprise de 7 à 17 salariés puis son retour à 7 salariés.

Les passages effectivement observés entre trois tranches de taille au cours de l'année 2007 sont reproduits dans les tableaux A1, A2 et A3. Pour illustrer la mécanique de chaque convention, on sépare les entreprises dont les effectifs sont en hausse (tableau A1) et

les entreprises dont les effectifs sont en baisse (tableau A2). On distingue ainsi les entreprises qui, d'un trimestre à l'autre, restent dans la même tranche de celles qui ont changé de tranche d'effectifs.

On lit ainsi le tableau A1 : 178 000 emplois sont créés par les entreprises qui sont restées dans la tranche « 1-9 » salariés ; 51 000 emplois sont créés dans les entreprises qui sont passées de la tranche « 1-9 » à la tranche « 10-249 » ; et, de façon plus marginale, 1 100 emplois sont créés par des entreprises qui sont passées directement de la tranche « 1-9 » à la tranche « 250 et + » (cf. tableau A1).

On agrège ensuite les données des tableaux A1 et A2 pour obtenir les flux nets d'emplois par catégorie d'entreprises, en tenant compte des changements éventuels de tranche (cf. tableau A3). La diagonale du tableau fournit l'évolution de l'emploi dans les entreprises stables, celles qui ne changent pas de catégorie : les créations nettes d'emplois sont bien réparties entre les catégories. Le total des colonnes du tableau A3 donne l'évolution de l'emploi par tranche, dans la convention « début de trimestre » ; le total des lignes permet de reconstituer l'évolution de l'emploi par tranche, selon la convention « fin de trimestre ». Les résultats par catégorie sont très différents, car les effets des changements de catégorie sont massifs entre les deux conventions.

La convention dynamique, qui gère symétriquement les hausses et les baisses, propose en revanche des résultats par tranche de taille beaucoup plus nuancés (cf. tableau B). En 2007, période de croissance de l'emploi, toutes les tranches de taille en créent, et dans des proportions voisines. Cela est parfaitement en lien avec la stabilité de la structure de l'emploi par taille d'entreprises.

L'asymétrie des deux premières conventions ne permet donc pas de savoir dans quelles classes de taille sont créés ou détruits les emplois, puisque les analyses sont différentes, voire opposées, d'une convention à l'autre. Nous allons voir que cette asymétrie perturbe aussi le diagnostic conjoncturel, objet de cette étude.

Tableau A1

Entreprises en hausse

évolution trimestrielle moyenne en 2007, en milliers

Tranche de fin	Tranche de début		
	1-9	10-249	250 et +
1-9	178,1		
10-249	50,9	188,9	
250 et +	1,1	22,0	104,4

Tableau A2

Entreprises en baisse

évolution trimestrielle moyenne en 2007, en milliers

Tranche de fin	Tranche de début		
	1-9	10-249	250 et +
1-9	-158,5	-46,3	-2,8
10-249		-158,0	-17,8
250 et +			-83,7

Source : Insee

Tableau B

Évolution de l'emploi avec la convention dynamique

évolution trimestrielle moyenne en 2007, en milliers

	Entreprises en		Total
	Baisse	Hausse	
1-9	-173,8	194,9	21,1
10-249	-197,1	231,4	34,3
250 et +	-96,3	119,2	22,8

Source : Insee

Tableau A3

Total = (A1) + (A2)

Tranche de fin	Tranche de début			Total (convention fin de trimestre)
	1-9	10-249	250 et +	
1-9	19,6	-46,3	-2,8	-29,5
10-249	50,9	30,9	-17,8	63,9
250 et +	1,1	22,0	20,6	43,8
Total (convention début de trimestre)	71,6	6,6	0,0	78,2

Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1)
Source : Insee

L'asymétrie des conventions statiques perturbe aussi le diagnostic conjoncturel

En partant des résultats mis en évidence dans le tableau A3, nous calculons pour chaque tranche de taille l'écart entre l'évolution des effectifs correspondant à la convention de début et l'évolution des effectifs correspondant à la convention de fin (cf. tableau C). Cet écart mesure le biais relatif à l'asymétrie des deux conventions. Par exemple, pour la tranche « 1-9 », le biais est égal aux 71 600 salariés des entreprises qui sont passés au cours d'un trimestre dans une tranche supérieure, auxquels on retire les 29 500 salariés perdus par des entreprises venant d'une tranche supérieure.

Ce biais n'est pas constant dans le temps (cf. graphique 2). Aux évolutions conjoncturelles de l'emploi s'ajoutent ainsi des perturbations propres à la convention de mesure. Ces perturbations sont dues à l'asymétrie des flux entre classes de taille selon que l'on se trouve en période de croissance ou de ralentissement de l'emploi (cf. partie 2). Ainsi, le ralentissement de l'emploi s'accompagne souvent d'un ralentissement des mouvements à la

hausse comme à la baisse. Autrement dit, le flux des effectifs passant dans la tranche supérieure en période de croissance de l'emploi est en valeur absolue supérieur au flux des effectifs passant dans la tranche inférieure en période de ralentissement. Le biais des conventions statiques évoluant dans le temps, son instabilité ne permet pas de poser un diagnostic conjoncturel. De ce point de vue également, la convention dynamique est la plus pertinente. ■

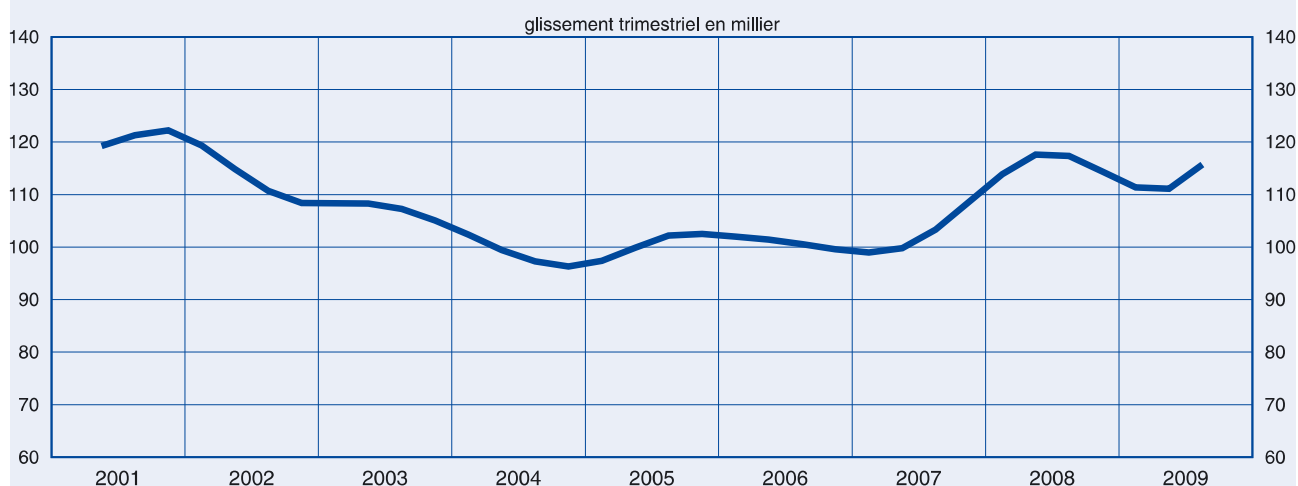
Tableau C
Le biais entre les conventions

évolution trimestrielle moyenne en 2007, en milliers

	Convention en début de trimestre (a)	Convention en fin de trimestre (b)	Biais (a-b)
1-9	71,6	-29,5	101,1
10-249	6,6	63,9	-57,3
250 et +	0	43,8	-43,8

Source : Insee

2 - Le biais des conventions statiques n'est pas constant dans le temps



Source : Insee